

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 MARS 2015**

**Délibération n° D-2015-48**

Mise en réforme de matériels informatiques

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 06/03/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 16/03/2015

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Excusés :**

Monsieur Elmano MARTINS.

**Direction des Systèmes d'Information  
et de Télécommunications**

**Mise en réforme de matériels informatiques**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Un certain nombre de matériels informatiques et bureautiques répertoriés dans l'annexe jointe (micros, écrans, imprimantes, etc) sont devenus inutilisables et ont été retirés des services. Etant totalement hors d'usage, ils ne présentent plus aucun caractère de réutilisation hormis pour le recyclage.

Les écrans, qui contiennent des éléments toxiques (des terres rares pour le revêtement de l'écran), devront donc être détruits par l'entreprise ayant les matériels nécessaires à ce type de manipulation. Bien que la récupération de l'électronique soit gratuite, la destruction des écrans est onéreuse du fait de la nécessité pour l'entreprise d'amortir le coût des matériels réglementaires nécessaires.

Ces matériels sont repris par la société TRIADE ELECTRONIQUE – boulevard de la Chanterie – parc d'activités – Angers Est-Pôle 49 – 49480 SAINT SYLVAIN D'ANJOU, où les composants électroniques sont recyclés.

Le tarif facturé pour la reprise de ces matériels est le suivant :

Traitement (imprimantes, faxes, etc)	157,85 € HT la tonne
Mise à disposition de contenant	3,16 € HT par mois
Collecte et transport par enlèvement	157,85 € HT par enlèvement

Les crédits nécessaires seront ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser la mise en réforme des matériels listés en annexe ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à faire reprendre ces matériels par la société TRIADE ELECTRONIQUE.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE